

Le Village de Trôo (41)

Description géographique et historique

Il se situe à :

- 6 km à l'Ouest de Montoire, son chef-lieu de canton,
- 25 km à l'Ouest de Vendôme, son chef-lieu d'arrondissement
- environ 250 km de Paris,

au sein du département du Loir-et-Cher, au pays de Ronsard.

Sur le plan topographique, l'arrivée sur Trôo est assez surprenante dans cette vallée du Loir aux reliefs adoucis. Un escarpement donne à ce village un aspect très pittoresque.



Historiquement parlant, Trôo, dont l'importance est grande dès l'époque gauloise, fut une place très disputée à la fin du XII^{ème} siècle, lors des combats qui opposèrent Richard Cœur de Lion à Philippe Auguste. Les vestiges d'une architecture militaire, religieuse et civile en témoignent.

Un seul coup d'œil permet de constater que Trôo s'étage sur **3 niveaux distincts**.

En bas, c'est le village bâti dont les plus vieilles constructions appartiennent à l'époque médiévale. Plusieurs édifices d'autrefois sont restés présents.



La **maladrerie Sainte Catherine** avec ses vestiges d'arcs romans. Ces importants pans de murs rappellent le temps où l'on y admettait les pèlerins malades qui se rendaient à Saint Martin de Tours et plus tard à Saint Jacques de Compostelle.

Le Château de la Voûte : deux vieilles tours témoignent encore aujourd'hui que ce lieu était habité dès le XIV^{ème} siècle. Il fut la demeure, en 1547, de Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme, parents de Henri IV.

Au XVII^{ème} siècle, le château devint la propriété de Paul de Jouffrey, qui fut Maire et bienfaiteur de son pays et de la paroisse, comme en témoigne une plaque située dans l'église. Il offrit en 1823, la cloche de la Collégiale. Reconstitué au XIX^{ème} siècle, le Château de la Voûte est maintenant un confortable manoir.



L'étage moyen : l'habitat troglodyte. Les constructions qui suivent, de nos jours, les bords du Loir ne parviennent pas à cacher les nombreuses caves qui trouent littéralement la falaise sur sa face sud. La cité est d'ailleurs censée tirer son nom de la prononciation du mot "trou" par les occupants anglais.



habitations troglodytes à Trôo



Des ruelles qui serpentent et des escaliers abrupts permettent d'accéder à ces habitations creusées dans la roche. Les caves sont spacieuses, idéalement orientées et dotées d'une fantastique vue sur la plaine du Loir. L'histoire des lieux nous apprend que l'homme semble avoir occupé le promontoire rocheux dès le néolithique. Toutefois, c'est seulement avec les premières invasions normandes que les caves semblent faire leur apparition.

Dans la rue Haute, s'ouvrent aussi les entrées de ce que localement on appelle les **cafforts** (caves fortes). Elles ont servi de refuge aux moments de la peste et des guerres de Religion.

C'est à côté d'un lavoir souterrain établi lui aussi dans une grotte, que l'on pénètre dans un très ancien réseau de carrières qui s'enfonce au plus profond de la butte. La nature de la pierre calcaire, très tendre, a permis ce travail gigantesque. Mais nul ne peut encore maintenant donner une explication définitive sur l'origine des cafforts. Quelques sources intérieures ont pu les amorcer, mais la grande partie semble bien être l'œuvre des hommes, gaulois ou préhistoriques, bien que l'on n'ait découvert aucune arme ni ossements.

Ces souterrains forment un labyrinthe dont l'enchevêtrement mesure plus de 4 kilomètres de longueur. Des galeries s'élargissent parfois en salles qui ont jusqu'à 9 mètres de large et forment des sortes de carrefours.

Plusieurs fois assiégés, les habitants prirent l'habitude de s'y réfugier. Les séjours répétés de la population finirent par désigner chaque endroit du réseau en lui donnant un nom. On trouve ainsi : le *Grand Dansoué* (dansoir, salle de bal), le *Grenier à sel* qui débouche à ciel ouvert et aurait servi de cachette au temps de la gabelle, le *Quartier du Roi* où les prussiens firent des prisonniers en 1870, ...

Le haut du village : la partie supérieure de Trôo s'appelle **le château** en souvenir du Louvre et ses restes du donjon. La tradition attribue à Foulques le Jeune, comte d'Anjou, au XII^{ème} siècle, la construction d'un château fort pour remplacer la fortification établie sur la butte. C'est sans doute à l'époque de Philippe Auguste qu'on lui donna ce nom de "Louvre" par analogie avec le château que le roi construisait au bord de la Seine. Il fut démantelé vers 1590, sur ordre d'Henri IV. Une maison d'habitation a été édifiée sur les restes du donjon. Dans le verger, on peut encore distinguer des restes imposants de l'enceinte fortifiée.

L'église de Trôo ou Collégiale,
édifiée vers 1050 est dédiée à
Saint Martin. Elle fut reconstruite
un siècle plus tard par Geoffroy
Plantagenêt, fils de Foulques le
Jeune, sur un plan en forme de
croix latine.

Cet édifice a traversé la guerre de
cent ans, celles de Religion, la
Révolution. Aussi, certaines
parties ont été restaurées au
début du XVI^{ème} siècle et
remaniées au cours de l'histoire.



De l'époque Plantagenêt, subsistent une partie des murs de la nef et le croisillon nord.

Au XII^{ème} siècle, une tour terminée par une flèche en pierre, dominait le pays environnant. Détruite à une époque inconnue, elle fit place à une autre construite en charpente, brûlée elle-même par la foudre le 25 mars 1737 comme en témoigne une inscription gravée dans la pierre.

Non loin de la Collégiale, se trouve le **prieuré de Notre-Dame du Marchais**. Aujourd'hui en partie restauré, il a été fondé en 1124 par Haremburge, comtesse du Maine pour servir d'asile à une douzaine de moines. Son mari, Foulques le Jeune, en fit don à Guillaume, Abbé de Marmoutiers (Bas-Rhin) et peu à peu, ce prieuré devint le centre d'un pèlerinage en l'honneur de la Vierge Marie. Une grande chapelle fut également construite. Malheureusement, elle fut détruite par un incendie que les protestants allumèrent en 1547. Ses ruines nous laissent supposer qu'elle devait être fort belle.

A quelques pas de la Collégiale se trouve un **puits "qui parle"**. Sa profondeur est d'environ 45 mètres. De tout temps vénéré par les habitants de Trôo qui en sont fiers, il a naturellement ses légendes.

Plus concrètement, il est rond, orné d'une margelle en pierre moulurée semblant dater du XV^{ème} siècle et couvert d'un toit à quatre pans. La forme concave de ses parois taillées dans le rocher, fait ressembler son excavation à l'intérieur d'un tonneau. C'est probablement cette forme qui lui permet de restituer un écho aussi remarquable et en fait ainsi sa célébrité.



L'école de Trôo est de nouveau en service depuis quelques années. Nicolas PILLETTE y a été instituteur.



Archéologie, poésie, peinture, excursions, flâneries, résidences secondaires agencées dans les grottes au calcaire sec, Trôo offre un ensemble inattendu de bâtiments historiques, de curiosités et de beautés de la nature.

Le travail agricole (céréales, vignes...) dans les petites exploitations personnelles était laborieux. Pourtant mes ancêtres avaient aussi leurs joies : fêtes de village et événements familiaux. J'aime à penser qu'ils reposent aujourd'hui dans ce lieu, à quelques centaines de mètres de la Collégiale.

Sources :

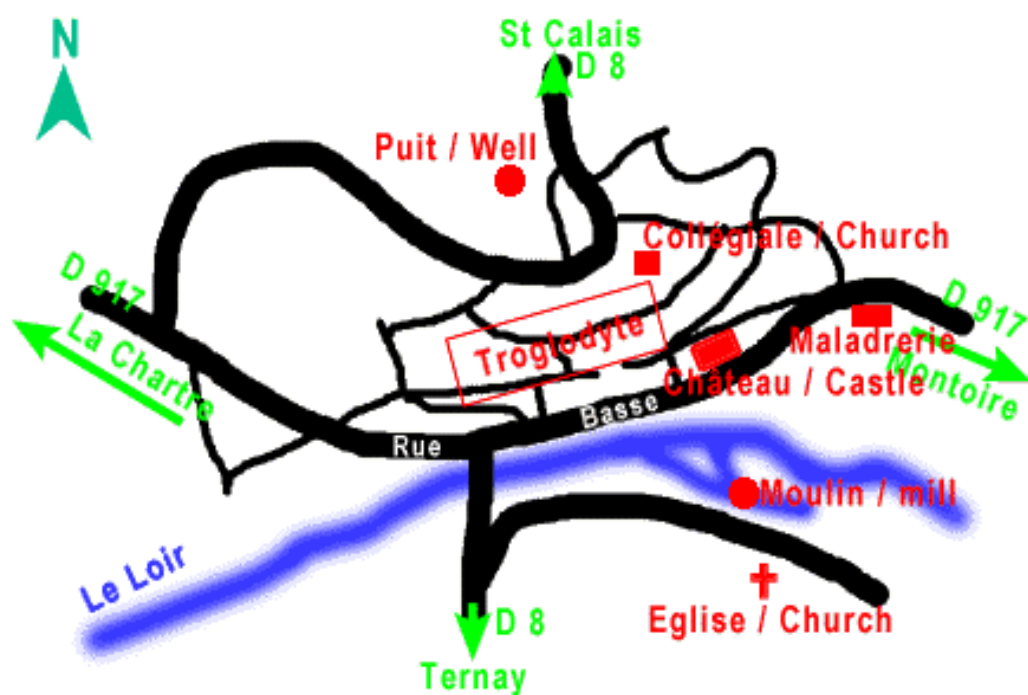
Si Trôo m'était conté, Abbé Bernard GUILLOT, Trôo, Pierre ALLARD, Editions du Jardin de la France, Monographie de Trôo par M. De SALIES,

Chronique de Michel GARAUULT chanoine de Trôo (1543 - 1598)

Liste éclair de mes ascendants à Trôo :

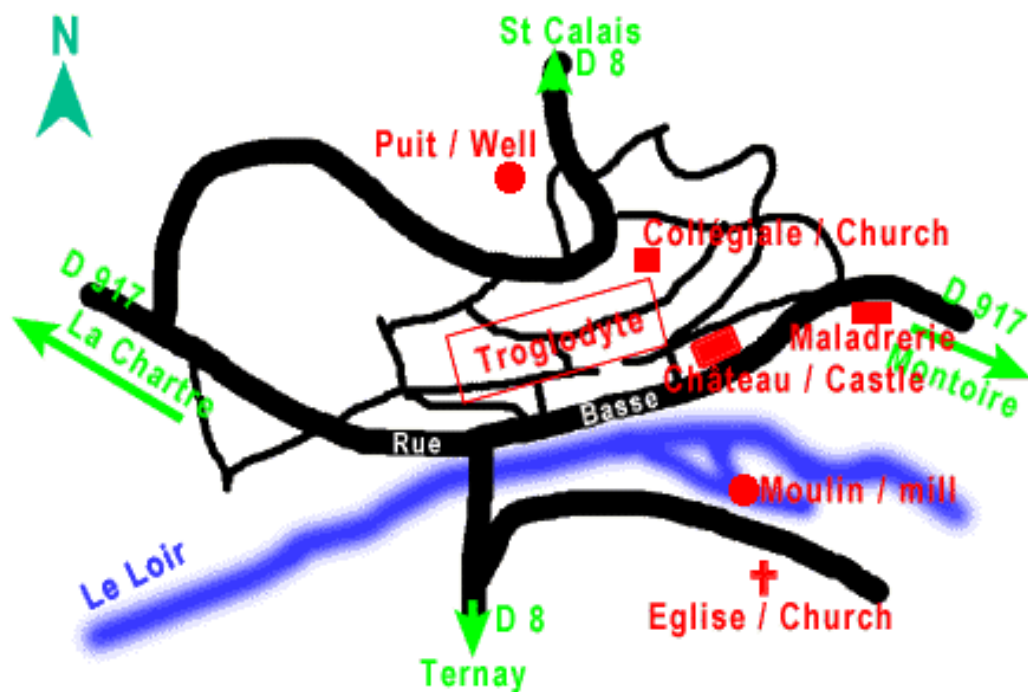
<i>Patronyme</i>	<i>Nbre personne</i>	<i>Année mini</i>	<i>Année maxi</i>	<i>Commune - paroisse</i>	<i>Départ.</i>
AVELINE	4	1570	1630	Trôo	41
BARDET	2	1670	1700	Trôo	41
BOURDAIS	2	1700	1735	Couture	41
BOURGOIN	2	1670	1709	Ruillé-sur-Loir	72
CHARLES	2	1600	1636	Artins	41
DE LETANG	3	1636	1701	Artins	41
FLONIER	1	1770	1790	Lhomme	72
FONTENEAU	5	1675	1785	Trôo	41
FORTIN	3	1670	1720	Trôo	41
FOUCAULT	2	1660	1697	Trôo	41
GARAULT	3	1580	1647	Trôo	41
GAUDAIS	3	1630	1675	Trôo	41
GIGOU	3	1620	1652	Ruillé-sur-Loir	72
GODINEAU	3	1600	1657	Trôo	41
GRASTIAN	2	1550	1575	Trôo	41
GUETTROT	6	1640	1803	Trôo	41
GUILLARD	2	1630	1663	Trôo	41
LAILLIER	1			St Quentin les Trôo	41
LAILLIER	3	1580	1733	Trôo	41
LECLERC	7	1672	1794	Trôo	41
LEMAITRE	4	1650	1731	Ruillé-sur-Loir	72
LEROY	6	1570	1737	Trôo	41
LOISEAU	4	1570	1650	Trôo	41
MARDEL	3	1655	1693	Ruillé-sur-Loir	72
MARION	2	1630	1665	Trôo	41
MOREAU	2	1760	1805	Lhomme	72

NEVEU	3	1625	1675	Trôo	41
NIVAUT	1	1874	1931	Saint-Arnoult	41
NIVAUT	5	1695	1838	Couture	41
PILLETTE	12	1628	1799	Trôo	41
PINAUDIER	4	1650	1759	Ruillé-sur-Loir	72
RAMAUGER	3	1630	1698	Trôo	41
ROLLAND	5	1638	1705	Trôo	41
SOULLAY	2	1630	1660	Lhomme	72



Notice de Trôo extraite de "Paroisse et communes de France"

Démographie ancienne (feux)			Démographie contemporaine (hab.)					
			Année	Hab.	Année	Hab.	Année	Hab.
1665	176		1790	1116	1851	941	1911	737
1709	165		an II	1119	1856	900	1921	669



Notice de Trôo extraite de "Paroisse et communes de France"

Démographie ancienne (feux)			Démographie contemporaine (hab.)					
			Année	Hab.	Année	Hab.	Année	Hab.
1665	176		1790	1116	1851	941	1911	737
1709	165		an II	1119	1856	900	1921	669
1713	161		an IV	1212	1861	855	1926	671
1720	165		1801	1039	1866	863	1931	639
1725	185		1806	1050	1872	800	1936	577
1735	211		1807	903	1876	786	1946	602
1768	232		1820	931	1881	783	1954	543
1774	251		1826	954	1886	821	1962	533
1790	302		1831	999	1891	793	1968	433
			1836	938	1896	754	1975	428
			1841	913	1901	756	1982	337
			1846	885	1906	767	1990	320

Registres paroissiaux depuis 1560								

FAMILLES PILLETTE A TROO (1550-1837)

Marie Léonie **PILLETTE**, la mère de ma grand-mère maternelle Berthe NIVALT, est née à Trôo le 6/8/1837. C'est le point de départ de toute ma généalogie à Trôo où j'ai beaucoup d'ancêtres.

Je me suis « amusé » à retranscrire tous les actes de Trôo, à partir des Registres Paroissiaux, dans des tableaux EXCEL de Baptêmes, Mariages et Sépultures, puis je les ai intégrés dans ma base de données généalogique en reconstituant toutes les familles avec leurs liens entre elles.

L'endogamie était de mise, qu'elle soit géographique ou corporative.

En recherchant dans les Registres paroissiaux, j'ai découvert de nombreuses familles PILLETTE à Trôo qui remontent avant 1600.

J'ai découvert toute une « Dynastie » de Martin PILLETTE, tous Notaires à Trôo de père en fils :

Martin PILLETTE I marié à Catherine GARALT	Notaire	1676
Martin PILLETTE II marié à Marie BONVALET	Notaire	1706
Martin PILLETTE III marié à Jeanne PEAN	Notaire	1735
Martin PILLETTE IV marié à Françoise LE BRUN	Praticien	1765

Les minutes de ces notaires, conservées aux Archives Notariales 41 à Blois, doivent contenir des informations complémentaires très intéressantes sur toutes les familles de Trôo.

Descendants de Nicolas PILETTE et Jeanne LASNÉ , mariés à TROO vers 1590

1	Martin PILETTE – Barbe SEDILLEAU	Marchand	< 1620
2	Claude PILETTE – Antoinette LAMY	Notaire	1630
2.1	Claude PILETTE – Marie LEMOINE	Notaire	1662
2.2	Nicolas PILETTE – Renée MENARD	Marchand	1660
1.1	Martin PILETTE – Catherine GARAULT	Notaire	1676
1.2	Jacques PILETTE – Marie GUILLARD		1656
1.2.1	Jacques PILETTE – Renée PINAUDIER		1695
1.2.1.1	Jacques PILETTE – Louise COUTY		1725
1.2.1.2	Martin PILETTE – Marie SEDILLEAU		1728
1.2.1.3	Joseph PILETTE – Anne VERITÉ		1725
1.2.1.2	René PILETTE – Catherine SEDILLEAU		1734
1.1.1	Martin PILETTE – Marie BONVALET	Notaire	1706
1.1.1.1	Martin PILETTE – Jeanne PEAN	Notaire	1735
1.1.1.1.1	Martin PILETTE – Françoise LE BRUN	Praticien	1765
1.1.2	Charles PILETTE – Marie FOUCAULT	Marchand drapier	1717
1.1.2.1	Charles PILETTE – Madeleine PILETTE	Marchand drapier	1756
1.1.2.1.1	Nicolas PILETTE – Marguerite LECLERC	Propriétaire	1793
1.1.2.1.1.1	Nicolas PILETTE – Jeanne F.GUETTROT	Instituteur	1826
1.1.3	François PILETTE – Madeleine LOISEAU	Marchand	1711
1.1.3.1	François PILETTE – Marie Anne TOUCHARD	Marchand	1746
1.1.3.2	Martin PILETTE – Françoise TOUCHARD	Marchand drapier	1750
1.1.3.3	René PILETTE – Françoise GERMAIN	Marchand	1748
1.1.4	Nicolas PILETTE – Anne PERCHERON	Serger	1711
1.1.5	Louis PILETTE – Marguerite CHAINTRON		1725
1.1.5.1	Marguerite PILETTE – Claude LECLERC	Sacriste	1725
	Jacques PILETTE - Michelle LASNÉ	Marchand	1660
	Martin PILETTE – Louise (LE) NE(P)VEU	Marchand drapier	1693
	Martin PILETTE – Madeleine ROLLAND	Marchand drapier	1726
	Martin PILETTE – Marguerite Louise MARTIN	Marchand drapier	1755

CHRONIQUE DE MICHEL GARAULT (1543-1598)

Voici une très intéressante chronique de la vie quotidienne à Trôo au XVI^{ème} siècle, écrite par Michel GARAULT chanoine de Trôo. Le manuscrit a été édité vers 1880 (20 pages).

Elle y relate tous les événements marquants de cette paroisse : les visites importantes, les fêtes, les intempéries, les épidémies de peste, les canicules, les crues du Loir, les fluctuations du cours du prix du blé et du vin selon les années et les récoltes, bonnes ou mauvaises, les guerres de Religion...

En voici quelques extraits.

CHRONIQUE DE MICHEL GARAULT

Chanoine de Trôo (1543-1598).

Reproduction exacte du manuscrit de la Bibliothèque
de Vendôme.

—

Cecy est tiré d'un ancien manuscrit de monsieur Garault, chanoine à Trôo, né vers l'an 1521. Il s'apeloit Michel Garault ; il a célébré sa première messe l'onzième jour de novembre, jour du glorieux Saint Martin, l'an 1543 (1).

1543. — Le seiziesme jour de septembre 1543 fut trouvée la S^{te} hostie en la paroisse de Troo, et ce fut en la cour de Guillaume Battaille (2).

L'an mil cinq cent quarente trois, environ le mois d'aoust la busse de vin valoit à Troo neuf francs et huit livres dix sols.

(1) Notre chroniqueur était chanoine de la collégiale de Saint-Martin à Trôo, servant aujourd'hui d'église paroissiale. Cette collégiale fut fondée par Geoffroy Martel au milieu du XI^e siècle. V. *Monographie de Trôo*, par M. de Salies, p. 94 et seq. On comprend pourquoi le nouveau chanoine a choisi le jour de la fête de Saint-Martin pour célébrer sa première messe.

(2) Ce début nous reporte immédiatement à l'époque des luttes entre catholiques et hérétiques, déjà dans toute leur force.

mois de may fut tout sec avecq grande chaleur et par le rapport des gens n'avoient jamais veu l'année plus avancée.

Jamais on ne vit telle chaleur et seicheresse, tant [tellement] que au mois de juillet la terre brulloit les pieds de ceux qui alloient pied nud et fit très grande chaleur depuis la Madelaine jusque à la S^{te} Anne (1) tant que le monde pensoit mourir de chault; et aussy les landes de brette brullèrent et on ne savoit comment et la terre brulloit et les eufs cuisoient au soleil (2).

Il ne fut point de potage (3) ni porée ny naveaux ny oignon et rien es jardins que tout ne fut brulé. L'année étoit si aeure (4) que à la S^t Jean on vit des raisins verdellez en plusieurs lieux. Les nouez (noix) étaient déjà bonnes à manger à la ditte S^t Jean bastiste. Il ne fut de vingt cinq ans si peu de bled, orge et avoine ny feuve ni pois que en la dite année.

Le boisseau de bled froment valoit à la S^t Laurent [10 août] 6^s 8^d, le mesteil 5^s 5^d, l'orge 3^s 8^d, l'avoine 8^d; elle n'estoit pas demy a[?]laisennée (5).

(1) La Madeleine correspond au 22 juillet; quant à la Sainte-Anne, sur les almanachs actuels, elle est le 26 juillet; mais autrefois elle était fixée au 18 (Cf. Almanach de 1671 donné à la Société Archéologique par M. A. de Trémault). Les 22 et 28 juillet de 1556 correspondent aux 1^{er} et 7 août de l'almanach grégorien.

(2) M. E. Renou (Annuaire de la Société Météorologique, p. 461, en note) regarde cette assertion comme une exagération légendaire qui se trouve reproduite dans plusieurs autres chroniques; il nie formellement la possibilité du phénomène (V. discussion Note G).

(3) Jaubert, Glossaire du Centre de la France: *Potages*, légumes à mettre au pot; d'où *potager*, jardin potager.

(4) *Aeure* pour *à heure*, expression locale qui signifie *avancé* ou *hâtif*. On dit encore à Vendôme: Ce cerisier est à heure, pour hâtif. Je n'ai pas trouvé cette expression dans le Glossaire de Jaubert, ni dans le Dictionnaire du vieux langage, par Lacombe.

(5) *Aslaisennée*? Ce mot est en partie illisible, et il m'est im-

moire des mois suivant de la ditte année comme au mois d'avril, may, juin, juillet et aoust le bled valoit 6^s 6^d, le mesteil 4^s 6^d, l'avoine 2^s 6^d. Le vin valoit au mois d'avril 13 l. la chartée; au mois de may 14 l., juin 15 l. 10^s, juillet 20 l. et au mois d'aoust 25 l.; on n'en pouvoit plus trouver et au mois de septembre la chartée de vin viel valoit 20 l., et au mois d'octobre 33 l. et au mois d'octobre 33 l., novembre 36 l.; je parle du vin vieu; à telle enseigne que le jour de S^t Nicolas [6 décembre] j'en vendy un poinsson à Pasquier Mauduit 11 l. qui estoit roux [?] (1).

Les vins de l'an 1560 étoient sy vers que on n'en pouvoit boire et n'estoient de grande bonté, mais le prix étoit hault. La chartée de vin blanc au bouillon (2) et au mois de novembre et décembre valoit 18 l. le plus grand marché qui étoit le plus cher que homme regnant [*vivant*] alors ne congneu [*connut*] (3).

..... (4)

1564. — L'an 1564 le jour de Nostre Dame mioust le fils de deffund Pierre Pillette aporta la peste de Vendôme de chez son maitre où il demeuroit, et il mourut le lendemain de la ditte myoust au fourny (5) de son dit

(1) Le mot *roux* est douteux au manuscrit; l'o est effacé. Cependant la copie de M. Renou porte: roux. Deux autres copies ont écrit: *vieux*. Je crois roux plus probable. M. Neilz croit qu'il s'agit de vin blanc, devenu roux, ce qui lui ôte de la valeur et par là même fait d'autant mieux ressortir la cherté excessive du vin vieux à ce moment.

(2) On dit encore aujourd'hui: acheter du vin au *bouillon*, pour du vin au sortir de la cuve.

(3) Il s'agit de vin nouveau, puisque le vin vieux valait le double au même mois.

(4) Ici les lacunes commencent. Il n'y a aucune note sur les années 1561, 1562, 1563 et 1564 en partie.

(5) Fournil, pièce attenant au four, où l'on fait le pain, où on chauffe les lessives dans les campagnes. On avait essayé d'isoler le malheureux pestiféré, mais sans succès.

père et le 28^e jour du dit mois d'aoust la peste commença chez la fille de defunt Pierre Pillette nommée Julianne et mourut deux iours après et le dit Pillette mourut le troisième jour de septembre, ensemble [*ainsi que*] sa femme et cinq enfans de la dite peste et il en mourut vingt de cette fois et je m'en ally demeurer en ma maison où je fit mes vendanges et maistre Julien Piedallu vint demeurer avec moy en ma dite maison.

..... (1)

1575. — L'an 1575 il ne pleut point depuis la S^t Jean baptiste jusque à la Toussaint et fit toujours chault. Les vendanges ne furent point mouillées, ny le raisin point gros que ce soit (2); il fut cuilly du vin plus la moitié que l'on estimoit (3) et fort bons pour raison de la seicheresse que il fit es dits mois et homme vivant ne vit le temps sy longuement sans pluie et toujours chaleur et on ne changea point d'habits es dits mois (4).

L'an 1575 au mois de novembre nous fismes réparer les fossez et murailles et faire [*fait*] faire une porte au lieu appellé la vieille porte et nous fisme réparer la cave (5), fort tant que nous tenions fort contre les gens

(1) Lacune regrettable de dix ans. Sauf le fait signalé de la peste en 1564, on peut dire que le journal est interrompu de la fin de 1560 à 1575 au mois de juin, c'est-à-dire pendant quatorze ans et demi. Toutes les copies, d'ailleurs, présentent les mêmes lacunes. (V. à la fin Discussion sur les lacunes du Journal.)

(2) Le raisin ne fut pas du tout gros.

(3) La quantité de vin se trouva d'au moins moitié plus grande qu'on ne l'avait estimée.

(4) C'est-à-dire que du 24 juin au 1^{er} novembre on resta vêtu de même à cause de la constance de la chaleur.

(5) Il ne s'agit pas ici d'une cave à mettre le vin, mais d'un *grand souterrain* qui existe encore aujourd'hui sous le nom de la *Cafort* (la cave forte), et auquel aboutissent un grand nombre d'autres cavernes qui, de temps immémorial, ont certainement servi de lieu de refuge dans les moments de troubles. Voir la *Monographie de Trôo* par M. de Salies, p. 49. M. de Pétigny

lieu de Montoire qui fut le 24^e dudit mois (1) à grande joie et soulagement du peuple. Dieu veille par sa grace nous la donner bonne et longue (2).

Cette année au mois de may et juin le froment valoit 12^s, le mesteil 8^s, l'avoine 6^s. En la ditte année il ne fut guerre cuilly de vin et étoient fort verts; trois quartiers ne raportoient pas une busse de vin.

Au mois de juillet, ditte année, nous : maitre Jacques Garault, maitre Michel Renvoisé, Denis Guettier, Urbain Garault, René Martin et moi, nous fusme députez des mannans de la ville de Trôo pour faire réparer la ditte ville et au dit mois nous commensames à y faire travailler et bâtir pour la conservation de nos personnes et biens.

A la S^t Martin d'hivert il fit un sy véhément froid qui dura douze jours aveq grandes neiges tant que le loir portait presque les hommes et le pauvre peuple avoit peur que les bleds fussent gelez sy que grace à Dieu il n'en nest fait mention.

1577. — L'an 1577 le dixième jour d'avril le roi henry vint en poste estant en un coche avec cinq homme seulement voir monsieur de Souvray qui étoit malade à Courtanvau et y coucha une nuit (3). L'an 1577, la paix

(1) La paix fut signée le 9 mai, mais ne fut publiée à Montoire et Trôo que le 24 du même mois.

(2) Cette paix dite *paix de Monsieur*, était surtout à l'avantage des huguenots. Aussi excita-t-elle dans le parti catholique une indignation générale. N'est-il pas remarquable que le chanoine de Trôo ne fasse aucune réflexion à cet égard, et invoque la *grâce de Dieu* pour la conservation d'une paix qui accordait aux protestants le libre exercice de leur culte et d'autres avantages ? Cette *grande joie du peuple* ne montre-t-elle pas encore que les guerres de religion, si terribles au xvi^e siècle, intéressaient surtout l'ambition des chefs de parti, qui se disputaient le pouvoir en écrasant sous leurs pieds les malheureuses populations, victimes des fureurs de l'un et l'autre camp.

(3) Le roi Henri doit être Henri III, alors à Blois (?) Courtanvau est un château de la commune de Bessé (Sarthe), situé à en-

CHANOINES DE TROO

ORGANISATION DES CHANOINES: LE CHAPITRE DE TROO

Sous le pontificat de l' Evêque Gervais, qui siégea au Mans depuis 1036 jusqu'à 1055, Geoffroy MARTEL, comte du Maine, fit bâtir à Trôo, sur le sommet d'une roche fort élevée et caverneuse, une Eglise qu'il dédia à Saint-Martin, où il mit quelques chanoines sous la conduite d'un chef . C'est aujourd'hui le Chapitre de Trôo, composé de 7 Prébendes, dont 2 sont sacerdotales : savoir, celle du Doyen et celle du Curé, qui est aussi chanoine.

Le **Doyen** se nommait anciennement « **Chefsier** » ou **Chevecier** (chef de six). Mais depuis que le Roi Henri IV l'a qualifié du nom de Doyen, dans la présentation qu'il fit d'un Canoniat pendant la vacance de l'Evêché du Mans, les Evêques du Mans lui ont toujours donné cette qualité dans les lettres de visa. Il a double portion, et jouit de plusieurs privilèges et prérogatives attachés à sa dignité.

Le Curé est premier chanoine. Son revenu consiste dans une Prébende, et le Chapitre lui a concédé une portion de terre de pareil revenu qu'un Canoniat, pour les charges attachées à sa qualité de Curé. Il est tenu par les statuts de commencer, médier et finir tous les offices. Mais depuis que le Chapitre n'a plus de Chapelains, chaque Chanoine est hebdomadaire à son tour. Le revenu des Canoncats n'est estimé que 300 livres. Le Doyenné, la Cure et les 5 canoncats sont à la présentation du Seigneur Evêque du Mans.

Le Curé n'a d'office particulier qu'une première messe tous les Dimanches et Fêtes, à laquelle il fait le prône, les instructions et les annonces. Le Chapitre fait tous les autres offices, la Procession, l'Eau-bénite, la Bénédiction des Fonts et celle du Pain-béni, toutes les fêtes de Mystère et de la Sainte Vierge.

Les Chanoines assistent aux enterrements, où le Curé prend l'étole. Les droits curiaux et autres rétributions se partagent également entre eux. Les Chanoines ne sont pas tenus au célibat. Ils peuvent se marier et avoir des enfants. Les curés de Trôo étaient toujours pris parmi les chanoines du Chapitre. Les Chanoines étaient nommés par l'Eveque, sur présentation du Chapitre.

Il y a 3 Chapelles dans l'Eglise de Trôo :

Celle du **grand Autel** , réunie au Chapitre, estimée 100 livres,

Celle de **St Jean-des-Hermites**, estimée 40 livres, à la présentation du Chapitre,

Celle de **Saint-Michel**, fondée en 1500 par Michel TOURTAY, Doyen du Chapitre, estimée 5 livres, à la présentation du Doyen,

Celle de Notre-Dame de Piété, estimée 45 livres, à la présentation du Chapitre.

Il y a aussi une Chapelle domestique au Château de la Voûte, à la présentation du Seigneur. Ce Château est dans une très belle situation, à mi-côte du roc ; il appartient à Madame JOUFFREY.

L'Evêque Pierre GOUGEUL, qui siégea au Mans de 1312 à 1326, annexa au Chapitre de Trôo les Chapelles de Notre-Dame et de Sainte-Catherine, et lui donna l'Eglise de Saint-Quentin, avec tous les droits, rentes et autres profits qu'il avait coutume d'y prendre.

En 1576, les habitants de Trôo firent murer la porte de leur Eglise, pour la mettre à l'abri des gens de guerre. Dans la même année, 4 Chanoines et 2 habitants furent chargés de réparer les murs et même de faire bâtir pour mettre les habitants en sûreté. (Anecdote relatée dans la chronique de **Michel GARALT**, avec les noms).

Quelques Chanoines de Trôo célèbres :

Louis TOURTAY : Chevecier (Doyen) du Chapitre en 1529.

Il a laissé une épitaphe dans le chœur de l'Eglise de Trôo. Il a fait des travaux de renfort de l'Eglise de Trôo.

Mathieu PERSONNE : Curé de Fontaines et Doyen, fondateur. 1242.

Jean GUIBERT : Chapelain de la Chapelle du Grand Autel en 1479

Roger BONTEMPS: Chanoine et Doyen du Chapitre en 1551

Michel GARAULT : (1521-1598)

Chanoine de Trôo, Prêtre chapelain de la chapelle du Grand autel de l'Eglise de Trôo en 1575.

Auteur de la « [Chronique de Michel GARAULT](#) »

René MARTIN : (1541-1621) Chanoine de Trôo. (Mon ancêtre direct).

Maitre et administrateur de la maladrerie de Trôo.

Elu en 1576 avec Me Michel GARAULT , Me Jacques GARAULT, Me Michel RENVOISÉ , Me Urban GARAULT, Denis GUETTIER et Me René MARTIN députés des manants (chronique de Michel GARAULT page 244)

Il a eu 3 enfants qui sont devenus curés :

-Gilles MARTIN Chanoine de Troo, curé de St-Jacques-des-Guérets, puis de Trôo en 1626,

-Cosme MARTIN curé de Trôo,

-Michel MARTIN curé de Bonneveau

Acte de décès : BMS Trôo 1575-1644 vue 248 :

« Le 10 septembre 1621 alla de vie à trépas mon père Me **René MARTIN** âgé d'environ 80 ans. Fut inhumé le lendemain sur les 5 heures du soir en la chapelle St Michel. Signé : C.MARTIN (Cosme). Dans la marge, annotation de Gilles MARTIN (son écriture) : mon père René MARTIN « !

Julien GUILLEBAULT: Curé de Trôo de 1579 à 1617. (Registres paroissiaux)

Paul GARAULT: Chanoine en 1610.

Cosme MARTIN : (1585-1648) Fils de René MARTIN, Curé de Trôo de 1617 à 1625.

Gilles MARTIN : (1570-1648) Fils de René MARTIN, Chanoine et Curé de Trôo de 1625 à 1648. (voir ci_après)

Claude GARAULT: Chanoine en 1628.

Julien RIGAULT: Chanoine et curé de Trôo en 1648.

René RIGAULT: Chanoine en 1667.

Nicolas RIGAULT: Chanoine en 1704.

Gilles MARTIN chanoine de Trôo (1570-1648)

Fils de **René MARTIN**, aussi chanoine, et de Renée DENIGAN, il est né vers 1570 à Trôo.

Il est reçu Chanoine au chapitre de Trôo le 16-11-1584,

Il est reçu Curé de Trôo le 19-2-1602, puis Curé de St-Jacques-des-Guerets de 1602 à 1625,

Il est reçu Curé de Trôo pour la 2eme fois le 18-12-1625 et Curé de la collegiale St Martin de Trôo de 1626 jusqu'à sa mort en 1648.

BMS Trôo 1575-1644 page 251/276 : "Ce jeudy dix huictieme decembre mil six cent vingt et cinq je fus receu curé et chanoyne au chapitre de Trôo pour la seconde foys, la première foys a la y cure le 19eme feburier 1602 et reccu chanoine le sezieme novembre mil cinq cent quatre vingt quatre".
Personnage attachant, **Gilles MARTIN** avait une grande culture et une connaissance approfondie de tous ses paroissiens. Il avait en charge la rédaction des actes de Baptême, Mariage et Sépulture dans les Registres Paroissiaux, ce qu'il accomplissait avec le plus grand soin, aussi bien à St Jacques des Guérets qu'à Trôo après 1625.

Ils sont d' une richesse incroyable, avec des quantités de détails et de précisions rares à l'époque. Sur les actes de Baptêmes, il nommait les parents du parrain et les parents de la marraine.

Les jeunes marraines étaient souvent considérées comme « filles à marier ».

Les actes de Sépulture, habituellement succincts et laconiques, sont de vrais morceaux de bravoure.

Avec lui, on ne mourait pas, mais on "passait de vie à trépas". (c est plus joli) !

Gilles MARTIN donnait des détails sur la famille, l'emplacement de la tombe dans le cimetière, de quel côté, à côté de quelle tombe, et même à l'intérieur du caveau. Il n'hésitait pas à personnaliser certains actes de ses proches en se fendant d'un: "mon père", "mon frère", "ma soeur".

Décès de Gilles MARTIN: BMS Trôo 1645-1661 vue 125/216
enterré en la chapelle St Michel.

Voici ci-dessous un exemple d'acte rédigé par Gilles MARTIN:

Ce Mercredi vingt^{me} May mil six cent vingt et
 six sur les dix à onze heures du matin alla de vie
 à trespas Jehanne Garraut veufve de feu Mr
 Claude Margonne avocat et fut inhumée le lendemain
 jour de l'ascension sur les dix heures du matin en la chapelle
 de St Michel en la fosse ou avoit esté inhumée
 défuncte ma tante Anne Penezan femme de Mr Michel
 Renvoyzé et partie en la fosse ou avoit esté inhumé
 ma défuncte cousine Denise Garraut femme de
 François Girault dit la fleur et a esté en sépulture
 la y Jehanne tout proche la fosse où defunct Mr René
 Martin mon père a esté enterré en tesmoing de quoy
 j'en ay signé le présent acte. Signature : Gilles MARTIN

BMS Troo 1575-1644 vue 252/276 – Traduction :

« Ce mercredi vingtième may mil six cent vingt et six sur les dix à onze heures du matin
 alla de vie à trespas Jehanne Garraut veufve de feu Mr Claude Margonne avocat et fut
 inhumée le lendemain jour de l'ascension sur les dix heures du matin en la chapelle de St
 Michel en la fosse ou avoit esté inhumée défuncte ma tante Anne Penezan femme de Mr
 Michel Renvoyzé et partie en la fosse ou avoit esté inhumé ma defuncte cousine Denise
 Garraut femme de François Girault dit la fleur et a esté en sépulture la y Jehanne tout
 proche la fosse où defunct Mr René Martin mon père a esté enterré en tesmoing de quoy
 j'en ay signé le présent acte. Signature : Gilles MARTIN ».

Domage qu'il n'y ait pas plus d'actes comme ceux-là dans les registres paroissiaux !